



陈来 Chen Lai

A propos du dualisme moral de Li Zehou

船山學刊 « Etudes Wang Fuzhi », 2017.4, pp.92-99 ;
repris dans la revue de l'Université du Peuple, 倫理學« Ethique », 2017.10

Traduction et notes : Michel Masson

Suite de l'article paru dans : *Chine – Le coin des penseurs N°67 – Février 2018* :

3. L'influence de John Rawls
4. Post-scriptum

3. L'influence de J. Rawls

Dans *Lire les Entretiens de Confucius aujourd'hui*¹, Li Zehou note :

De nos jours la morale publique sociale a deux caractéristiques : d'une part, l'esprit de tolérance qui reconnaît et admet l'existence d'un pluralisme de valeurs, n'interfère pas avec la liberté et le droit qu'à chacun de choisir ses valeurs, et se veut neutre qu'il s'agisse des préoccupations ultimes, des croyances religieuses (ou de leur absence), de ce qu'on entend par valeurs, de mode de vie, etc. D'autre part, des règles communes qui garantissent les conditions minimum pour l'existence d'une société donnée dont chaque membre se veut moralement tenu de suivre les règles communes de comportement. Parmi ces normes communes, il y a deux aspects différents : l'un est un respect très strict de la liberté individuelle, de l'initiative et de la compétition équitable : l'homme est la fin, ce n'est pas un outil. L'autre

¹ 论语今读, Editions littéraires et artistiques du Anhui, 1998.

aspect est un souci particulier pour les membres de la société se trouvant dans des situations défavorisées, comme « les personnes âgées et affaiblies, les femmes et les enfants », ainsi que les personnes avec un handicap, et même le monde animal.

La tolérance est une notion centrale dans le *Libéralisme politique* de J. Rawls et ce doit être sous l'influence de ce livre que Li Zehou ici met en avant la tolérance. Mais, quand il considère l'esprit de tolérance, la liberté ou la compétition comme « morale publique » il se laisse égarer par le Liang Qichao première mouture.² En fait, ni la tolérance, ni la liberté ou la compétition ne constituent une authentique morale commune. Quant à son propos sur les groupes désavantagés, il est là aussi influencé par la théorie de la justice chez Rawls.

Plus loin, il écrit :

Les devoirs éthiques traditionnels (piété filiale, soumission aux aînés) relèvent du politique. Ils ont en soi un caractère des plus vénérables et sont profondément ancrés, sans distinguer sentiments et raison, religieux, éthique et politique. ... La prise au sérieux et l'assimilation de tous les points forts du libéralisme est d'une grande importance pour une reformulation du confucianisme et pour la Chine de notre temps, et c'est le propos de *Lire les Entretiens de Confucius aujourd'hui* (par exemple, en séparant morale publique et morale personnelle).

Même si Li Zehou n'a pas totalement basculé dans le libéralisme, le propos ici est très clair ; au départ, sa suggestion de séparer les deux morales entend assimiler le point de vue du libéralisme : le gouvernement doit maintenir sa neutralité quant aux choix des valeurs individuelles. Tel est bien la position foncière de *Lire les Entretiens de Confucius aujourd'hui*.

Dans le même ouvrage, Li Zehou présente aussi sa conception de l'histoire de la Chine. Pour lui, l'époque néolithique a chez nous connu un long développement avec une structure clanique qui a traversé toutes les étapes historiques : les liens du sang/la lignée familiale étaient la cellule et le pilier de la société, influençant et dominant tous les autres aspects ; bref, c'est là le trait décisif de l'histoire de la Chine. Dans cette perspective, quand il écrit que « dans la vie moderne il faut séparer ce que la tradition a amalgamé : la morale personnelle religieuse et la morale publique sociale », il ne s'agit là ni de l'unité de *ren*³ (religieux) et des rites (social) dans l'antiquité, ni de l'opposition entre rites et *ren* à l'époque moderne. De nos jours, *ren* et rites doivent aller chacun son chemin et, bien sûr, cette bifurcation n'a rien de dramatique : la morale religieuse, les préoccupations ultimes et les appuis émotionnels individuels gardent une fonction et un statut régulateur pour la morale sociale. En fait, ce n'est pas la morale individuelle (personnelle) qui exerce un rôle régulateur sur la société, mais les valeurs sociales universelles. Ici encore, Li Zehou fait preuve de confusion sur un point important.

² Liang Qichao 梁启超 dans ses articles du début du XX^e siècle sur le « Nouveau Citoyen ».

³ *Ren* 仁 : sens de l'humain, grandeur d'âme, générosité – la notion centrale de l'enseignement de Confucius.

Comme nous avons pu le constater plus haut, en 1994-1998 dans une première période, le dualisme moral de Li Zehou entendait résoudre la question de l'absolu et du relativisme en matière d'éthique, dans la ligne de ses études des années 80 sur Kant et sur l'histoire de la pensée de la Chine antique. Or, dans une seconde période, le dualisme moral devient un instrument pour déconstruire la structure socio-politique de la Chine antique (unité du politique et du religieux, de *ren* et des rites) et là il fait sien le libéralisme politique de Rawls pour réinterpréter la culture historique de la Chine.

Mais, quelle est son interprétation de l'unité politique et du religieux à la chinoise ? D'après son argumentation dans *Lire les Entretiens de Confucius aujourd'hui*, il estime que le mot de Confucius « Gouverner, c'est redresser »⁴ assimile « éthique et politique ». Et là où Confucius affirme « Quant à l'homme incapable de rectitude, comment prétendrait-il rectifier les autres ? »⁵, Li Zehou critique : « encore cette éthique/politique, alors que il y a longtemps que l'éthique et le politique divergent : comment la rectitude individuelle peut-elle causer la rectitude de tous ? » A propos de l'expression confucéenne « Du Fils du Ciel à l'homme du peuple »⁶, Li Zehou commente que c'est là « tout fonder sur la perfection personnelle » : « Le souverain incarne-t-il la rectitude ? Nul n'est besoin de ses ordres pour que tout aille bien. Ne l'incarne-t-il pas ? Il multiplierait les ordres qu'il ne serait point obéi. »⁷ C'est là l'amalgame de l'éthique et du politique qu'il est nécessaire de déstructurer. Or, cette nécessité se fonde sur le libéralisme politique et il ne s'en est pas expliqué. En fait, c'est sous l'influence de J. Rawls, qui sépare le libéralisme politique de la culture, de la religion et de la métaphysique, que ce que Li Zehou entend par morale sociale s'inscrit dans la ligne de *Théorie de la Justice* de Rawls. Li Zehou affirme : « Le religieux (la morale religieuse) ou encore le politique (la morale sociale) confondent perfectionnement personnel et activité politique, alors qu'il n'y a pas nécessairement un lien entre ces derniers. »

Aux yeux de Li Zehou, un autre exemple de l'unité du politique et du religieux à la chinoise est l'importance donnée à la morale personnelle dans l'évaluation d'une personnalité et il donne l'exemple de Zhu Xi (1130-1200) « qui, dans son commentaire de « rectitude personnelle, perfectionnement moral », fait le lien avec « bonne gouvernance » et reste incapable de les séparer l'un de l'autre. » Selon Li Zehou, ne pas conformer les actes aux paroles est un problème de morale personnelle. Dans la société démocratique, c'est partout la même chose : les fanfaronnades des politiciens face aux urnes. Mais, « la morale personnelle » peut guider la « morale publique ». Même si tout est commercialisé et affaire de publicité, au bout du compte les gens peuvent accorder leur confiance à des politiciens et à des hommes d'affaires honnêtes.

⁴ *Entretiens*, XII.17 : « Gouverner, c'est redresser le gouvernail. Si vous le tenez droit et ferme, quel est celui qui osera dévier ? » (Anne Cheng, *Entretiens de Confucius*, Seuil, 1981).

⁵ *Entretiens*, XIII.13 : « L'homme formé à la rectitude, quelle difficulté aura-t-il à gouverner ? Quant à l'homme incapable de rectitude, comment prétendrait-il à rectifier les autres ? ». (Anne Cheng, o.c.)

⁶ 自天子以至庶民 : *Grande Etude*, I.6 : « Pour le Fils du Ciel comme pour l'homme ordinaire, l'essentiel consiste à se perfectionner soi-même » (A. Cheng, *Histoire de la pensée chinoise*, Seuil 1998, p. 73.).

⁷ *Entretiens*, XIII.6. (Anne Cheng, o.c.)

Cependant, ce qui retient surtout l'attention de Li Zehou à propos de la société contemporaine c'est le principe d'équité et de justice, ce qu'il considère comme morale publique. Ainsi :

Nous voyons bien aujourd'hui qu'à l'époque cette triade <religieux-éthique-politique>, la non-séparation du publique et du personnel, cet enchevêtrement de l'affectif et du rationnel était un obstacle à la rationalisation. Mais, rappelons que Zigong⁸ et d'autres s'attachaient à un principe objectif d'équité et de justice, c'est à dire à une morale publique, à la différence de Yanhui et de Zengsan qui recherchaient une morale personnelle religieuse (perfectionnement du sujet individuel et milieu existentiel).

Dans *Lire les Entretiens de Confucius aujourd'hui*, Li Zehou écrit :

J'approuve tout à fait la théorie récurrente de John Rawls dans *Libéralisme politique*. J'estime que cela vraiment déconnecte l'Etat de droit contemporain des théories morales et de toute tradition culturelle et l'établit sur la base de la vie d'aujourd'hui. La liberté, la démocratie, la justice sociale peuvent toutes provenir de ce qui constitue aujourd'hui la vie de la population sans qu'il soit nécessaire de faire appel au libéralisme, au christianisme, etc. On n'est pas loin de la théorie «système occidental, savoir-faire chinois»⁹ : l'essentiel, c'est la vie moderne, alors que la tradition culturelle n'a qu'un rôle secondaire. Dans ce livre, nous estimons que la morale personnelle religieuse ne peut au mieux jouer qu'un rôle régulateur (et non constitutif).

Prenant en compte la situation moderne, il nous faut mettre de côté les diverses sources culturelles et traditions, pour rechercher un *reasonable* pacte commun qui soit la norme et la morale socio-politiques.

Comme pour Li Zehou l'ordre social et le système politique constituent la morale sociale, il considère les rites de l'antiquité comme morale sociale et le *ren* comme morale personnelle et c'est ainsi qu'il traite de la relation entre rites et *ren* :

Les « rites » constituent les institutions politiques ad extra, ils ne font que réguler et contrôler les comportements ; leur objectif est une morale sociale qui soit pratiquée par tous, par exemple l'équité. A l'époque moderne, c'est l'observance de la loi qui constitue le standard minimum. Quant au *ren* qui concerne l'intériorité (pratique spirituelle et milieu existentiel), c'est une morale religieuse répondant aux aspirations de l'individu. ... Certes, il y a de nombreux croisements entre ces deux morales, mais dans la Chine d'aujourd'hui, il convient avant tout de les séparer.

⁸ Zigong, 自貢 un des disciples de Confucius ; 顏回 Yanhui le disciple préféré de Confucius, mort prématurément ; 曾參 Zengsan, autre disciple.

⁹ A la fin du XIX^e siècle, un mot d'ordre des réformateurs était au contraire : « le système chinois, mais utilisant les savoir-faire occidentaux ».

Seule cette séparation permet d'éliminer l'unité du politique et du religieux, l'amalgame conceptuel entre loi et éthique.

Il estime que c'est là la tâche décisive aujourd'hui et ajoute :

L'éducation peut contribuer à la qualité de la morale religieuse (« religion », morale personnelle) et la loi peut préciser les règles de la morale sociale (« politique », morale publique). Ainsi, vie intérieure et comportements extérieurs pourront progresser dans leurs limites respectives de manière vraiment rationnelle.

Mais, le système éducatif n'est pas de l'ordre de la morale, pas plus que le régime politique et encore moins la loi. Toutes ces formulations de Li Zehou montrent bien la confusion conceptuelle de son dualisme moral ; même si les problèmes qu'il soulève ne sont pas sans fondement, il reste que beaucoup ne relèvent pas directement de l'Éthique.

A propos de « L'équité est la substance même de l'homme de bien. Par les rites, il la met en pratique » (Confucius)¹⁰, Li Zehou commente :

Ceci peut sembler aller dans le sens de la morale publique sociale et des institutions, et être différent de la morale personnelle religieuse et du perfectionnement de soi. . Aujourd'hui, les régimes politiques sans exception doivent se fonder sur les principes du développement économique (relations contractuelles, liberté individuelle, compétition équitable, justice sociale) qui règlent de nos jours la vie en société, sans qu'il soit nécessaire de se référer à la tradition. ... En dépit des diverses traditions, les règles de la vie commune s'uniformisent de jour en jour ; c'est là le résultat d'un chevauchement (*overlap*) de consensus (voir J. Rawls, *Le libéralisme politique*). En conséquence, les cultures traditionnelles ne jouent qu'un rôle de *Regulative Principle*, qui introduit de légères variations dans la morale publique et dans les législations. Il en va de même pour le confucianisme. Autant que possible la vie moderne tient bien compte des sentiments, de l'harmonie et de la conciliation ainsi que de l'esprit de coopération, mais cela n'a rien à voir avec « la sagesse intérieure source de la bonne gouvernance » ; aujourd'hui le perfectionnement moral individuel n'est pas la source de la démocratie et de la liberté. J'ai toujours estimé qu'il est clair que la démocratie et la liberté ont pour fondement la modernisation de la vie (conséquence de l'économie moderne), et ne proviennent pas de la tradition culturelle. C'est pour cette raison que je sépare ici la morale publique sociale et la morale personnelle religieuse.

Dans ce livre, j'insiste qu'il faut aujourd'hui séparer « sagesse intérieure » et « bonne gouvernance »¹¹ et développer séparément le perfectionnement individuel (morale personnelle religieuse) et les devoirs politiques (la morale publique sociale) – la première exerçant au mieux seulement un rôle régulateur.

¹⁰ *Entretiens de Confucius*, XV.17 (trad. A. Cheng).

¹¹ La formule traditionnelle « sagesse intérieure/bonne gouvernance ad extra » 內聖外王 (qui est tirée du *Zhuangzi*) impliquait que la bonne gouvernance découle de la sagesse personnelle (et non pas de savoir-faire administratifs)

Cette conclusion manifeste bien la confusion des concepts : les devoirs politiques sont considérés comme constituant une morale, une morale publique. Ceci dit, Li Zehou n'a pas tort de vouloir séparer « sagesse intérieure » et « bonne gouvernance ». Le dualisme moral présenté dans *Lire les Entretiens de Confucius aujourd'hui* n'est pas en fait un dualisme moral : pour ce qui est vraiment des questions de la morale et de l'éthique, il n'apporte aucune solution, car il entend résoudre des problèmes qui relèvent de la philosophie politique. Ce n'est pas la sagesse intérieure qui le préoccupe, mais la bonne gouvernance. Il n'entend pas résoudre la question des deux morales, la distinction entre morale personnelle et morale publique, mais la question du rapport entre « sagesse intérieure » et « bonne gouvernance ».

4. Post-scriptum

Dans son *Ontologie historique* de 2001¹² et aussi dans son article « Questions au sujet de l'Éthique »¹³ de 2006, Li Zehou donne une nouvelle explication du « dualisme moral » :

Une éthique inconditionnelle est ce que je nomme « morale religieuse ».

Au départ une « morale religieuse » a sa source dans la morale sociale d'une époque et d'un endroit donnés. Mais, promue au rang de croyance universellement valable, de havre ultime des sentiments, elle devient un objet sacré, objet de crainte et de vénération.

Cette description ne va pas de soi : la religion n'a certes pas son origine dans la morale sociale.

D'un côté, il écrit :

La doctrine des Sages de Chine « se perfectionner soi-même, régler sa maison, ordonner le pays, Grande Paix »¹⁴ a élevé une morale sociale (sauver le monde, secourir le peuple) au rang de « morale religieuse » (un état existentiel individuel, préoccupations ultimes) – un état de fait originel qui a été plus tard clairement mis en valeur par les souverains.

Si la morale se définit comme ce qui règle les relations, le milieu existentiel individuel n'est pas de l'ordre de la morale.

¹² 人类学历史本体论 Editions de l'académie des sciences sociales de Tianjin, 2010.

¹³ 『关于伦理学的答问』.

¹⁴ Citation de la *Grande Etude* : « C'est en se perfectionnant soi-même qu'on règle sa maison ; c'est en réglant sa maison qu'on ordonne son pays ; et c'est lorsque les pays sont ordonnés que la Grande Paix s'accomplit par tout l'univers » (A.Cheng, *Histoire de la pensée chinoise*, p. 73.) Ce passage a été et reste le texte des Classiques confucéens le plus discuté ; voir A. Cheng et D. Morier-Genoud, *Lectures et usages de la Grande Etude* (Collège de France, Institut des Hautes Etudes Chinoises, 2015).

En Chine la « morale religieuse » ne s'est jamais vraiment détachée de la « morale sociale ».

Pendant des millénaires, les rites confucéens ont insisté que « la Voie se trouve dans la pratique quotidienne des obligations sociales » ; les rites étaient omniprésents, réglant toutes les nécessités de la vie ; le système de contrôle social et le système des croyances étaient parfaitement imbriqués l'un dans l'autre si bien que « le religieux, le politique et l'éthique ne faisaient qu'un. » Et cet amalgame faisait que l'individu concentrait d'autant plus son attention sur sa conduite, ses émotions et son état spirituel dans le monde concret et la vie quotidienne,

D'un autre côté, Li Zehou estime que l'arrivée de la société industrielle moderne a été un énorme défi pour une tradition chinoise confondant morale sociale et morale religieuse. Surtout « la morale sociale moderne (fondée sur l'individu, contractuelle) commença à menacer et éroder l'amalgame traditionnel ». Cette assertion qui semble jeter un doute sur la modernité est problématique. En effet, si certes la tradition a été ébranlée, la menace venait du nouveau système d'organisation en cours, et non de la véritable morale publique moderne.

Comme il l'explique, « la morale sociale moderne » désigne les principes et normes qui doivent être observés dans les relations entre personnes, dans les rapports entre groupes et dans les comportements individuels. Mais, en tout cela il inclût les institutions politiques, le contrat social, les lois et de plus l'individualisme et le libéralisme sont inclus dans la morale sociale moderne. Aux yeux de Li Zehou il suffit qu'un principe soit reconnu par tous pour qu'il qualifie comme morale publique ; c'est le cas de l'individualisme et du libéralisme. Bref, il identifie la morale publique avec le bon sens général.

En fait, la morale publique de Li Zehou, ce sont des valeurs, et non de la morale. Ainsi, estime-t-il que « pour la morale sociale moderne l'unité de base, le sujet, c'est l'individu. L'individu vient en premier, le groupe en second. Les intérêts personnels et les droits de l'homme d'abord, l'intérêt général ensuite. » « Le contrat social défini par les intérêts individuels constitue toute la morale publique moderne, et ainsi est le fondement de la législation et de la politique aujourd'hui. »

(...)

A l'été 1993, J. Rawls publie *Libéralisme politique*, une révision de *Théorie de la justice* publié vingt ans auparavant. Comme cet ouvrage, *Libéralisme politique* a exercé une énorme influence dans les milieux philosophiques des Etats-Unis et spécialement la séparation qu'il introduisait entre morale et politique. Rawls est convaincu que sa notion de la justice était d'ordre politique et non pas d'ordre moral ; la mentalité commune dans une société se traduit en « raison politique », mais n'a rien à voir avec la raison morale. En philosophie politique, la théorie de la justice doit nécessairement se dissocier de tout système philosophique, religieux ou moral, et se développer indépendamment à

partir de la somme des mentalités communes. Pour Rawls, la justice relève de la raison consensuelle, mais n'est pas de l'ordre de la morale. Se trouvant alors aux Etats-Unis, Li Zehou était nécessairement influencé par le nouveau livre de Rawls, mais la pensée de ce dernier est devenue le dualisme moral de Li Zehou et il est un peu curieux de voir une pensée très rationnelle coiffée d'un appareil conceptuel irrationnel. Certes, « morale religieuse » et « morale sociale » sont deux notions qui peuvent, selon diverses interprétations et usages, devenir des notions valides pour la recherche, mais quoiqu'il en soit le dualisme moral de Li Zehou a subi l'influence de *Libéralisme politique* de Rawls. D'emblée, ce qu'il entend résoudre n'est pas le problème de l'éthique et de la morale individuelle, mais celui de la philosophie et des valeurs politiques. De même, il ne fait pas de doute que la théorie de Li Zehou met en avant la morale publique n'accordant « au mieux » à la morale personnelle qu'un rôle « régulateur » et cette conception qui minimise la morale personnelle concorde tout à fait avec l'orientation des théories morales à l'époque moderne.

@